

## ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

### VIGILANCE ORANGE

La Préfète de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

### ORAGES

**pour l'ensemble des communes du département de la Gironde, du lundi 20 juin 2022 à 20h00 au mardi 21 juin 2022 à 02h00**

*Situation actuelle :*

*Situation fortement orageuse d'été nécessitant une vigilance particulière compte tenu du risque de phénomène violent. Averses localement orageuses circulant entre l'ouest Aquitaine et le Limousin, sans phénomène marqué associé.*

*Evolution prévue :*

*A partir de la fin d'après-midi/ début de soirée de lundi, des orages éclatent de nouveau sur la région. Ils s'organisent principalement sur un axe Sud-Ouest/ Nord-Est, en se renforçant au cours de la soirée de lundi et de la nuit de lundi à mardi, en se décalant vers le nord de la région. Ces orages pourront s'accompagner de phénomènes violents (du même ordre de grandeur que les orages de dimanche, voire plus localement). On attend ainsi des chutes de grêle localement fortes, des cumuls de précipitations intenses, atteignant ponctuellement 30 à 50 mm, localement 60 mm, de violentes rafales de vent pouvant atteindre des valeurs de 80 à 100 km/h.*

**Il est demandé aux maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux, sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :**

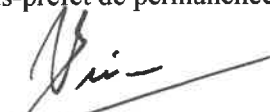
RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none"><li>• Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants</li><li>• Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires</li><li>• Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement</li><li>• Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• À l'approche d'un orage, mettez à l'abri les objets sensibles au vent ou pouvant être inondés</li><li>• Éloignez-vous des arbres et des cours d'eau</li><li>• Abritez-vous dans un bâtiment en dur</li><li>• Tenez-vous informés et évitez de vous déplacer</li><li>• Évitez les promenades en forêt</li><li>• Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques</li><li>• Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins</li></ul>

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

P / la préfète,  
le sous-préfet de permanence

  
VINCENT FERRIER